

FONDS DE SOUTIEN AUDIOVISUEL
Dossier administratif

PRODUCTEUR (Nom et adresse):		
PRODUCTEUR DELEGUE (Nom de la société et adresse):		
Responsable production déléguée (Nom Prénom) :		
TITRE DU FILM:		
AUTEUR-E (S) :		
REALISATEUR-TRICE(S) :		
GENRE :		
ANIMATION		DOCUMENTAIRE
PREMIERE DIFFUSION :		
CINEMA <input type="checkbox"/>	TELEVISION <input type="checkbox"/>	INTERNET <input type="checkbox"/>
SI TELEVISION :		
UNITAIRE : <input type="checkbox"/> OUI NON	SERIE : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
si OUI : Nbre épisodes :		
DUREE (en minutes)		
Court synopsis (600 caractères maximum)		

FICHE DE RENSEIGNEMENT PRODUCTEUR DELEGUE

A compléter sous format électronique

Forme juridique :

Capital de la société :

N° SIRET

Code APE:

Code NAF :

Adresse du siège social :

Adresse de correspondance :

Téléphone :

Courriel :

Site web :

Nom-Prénom du responsable du projet dans la structure :

Contact téléphone et mail :

Merci de cocher :

Compte de soutien automatique CNC

COSIP automatique CNC

COUT TOTAL (ESTIMATIF) DE LA PRODUCTION (budget en annexe)

€

ESTIMATION DES DEPENSES EN METROPOLE

€

MONTANT DE L'AIDE SOLLICITEE POUR LA METROPOLE TOULOUSAIN

€

DATE

DATE

SIGNATURE PRODUCTEUR
DELEGUE-E-

SIGNATURE REALISATEUR-TRICE (S)

LETTRE DE DEMANDE

Lettre à joindre au dossier - complétée et signée

Monsieur le Président,

Je soussigné, (Nom, Prénom)

Représentant(e) légal(e) de.....,

sollicite auprès de Toulouse Métropole l'octroi d'une aide à la production d'un montant de.....€,

dans le cadre du Fonds de Soutien cinéma et audiovisuel 2019,

pour le projet intitulé

dont j'assume la responsabilité financière., et dont j'atteste détenir pleinement les droits de propriété: éléments corporels et propriété intellectuelle.

Je déclare par la présente que la structure porteuse de ce projet est en règle au regard de la législation sociale et fiscale française ainsi que des cotisations et paiements afférents ;

Je déclare avoir pris connaissance de l'article 441-6 alinéa 2 du Code Pénal qui stipule que " Le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 Euros d'amende ", et certifie l'exactitude de l'ensemble des renseignements fournis dans ce dossier.

A le

Signature: